



## Demande de visa conjointe de ressortissant de français

Par **samiosa**, le **14/02/2008** à **15:08**

bonjourrrrrrrnj'aimerais bien savoir les documents a fournir a partir de mois de février 2008 et la durée pour avoir le visa .

Par **bouhenaf**, le **17/02/2008** à **17:03**

CONSTITUTION DU DOSSIER DE DEMANDE DE VISA COURT SEJOUR  
D'ETABLISSEMENT POUR LES MEMBRES DE FAMILLE DE FRANCAIS: rrrrrr\_formulaire de demande de visa court séjour daté et signé ( un original dûment complété + 2 photocopies) rrrr\_ 3 photo d'identité collées sur les formulaires rrrr\_ 1 enveloppe timbrée libellée a vos noms et adresses rrrr\_ copie des page 1 a 5 du passeport , et, le cas échéant, de celles ou figurent le dernier visa et les cachets de sortie de l'espace shengen et d'entrée sur le territoire algérien rrrr\_copie intégrale de l'acte de mariage sil a été établi en France, ou photocopie de la transcription à l'état civil consulaire français si le mariage a été célébré en Algérie ou photocopie du livret de famille français rrrr\_photocopie d'une preuve de la nationalité française du conjoint rn-carte nationale d'identité rn-ou certificat de nationalité française rn-ou ampliation du décret de naturalisation ou de réintégration dans la rnnationalité française rn-ou copie recto verso de la déclaration de la nationalité française rrrr\_photocopie des actes de naissance des enfants issu du couple voyageant avec le demandeur, ou copie du livret de famille français rrrnil fau appeler le 1573 (d'Algérie) pour prendre rendez-vous et le formulaire a remplir c la demande de visa shengen quand peu trouver sur tous les site d'ambassade rrrnvoila la liste exacte quand ma donnée je vous conseille kan même de vous procurer une preuve d'adresse du conjoint français et de ramener les originaux des photocopie que vous

déposerez avec le dossier